



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VENDREDI 26 OCTOBRE 2018

# SUSPENSION NATIONALE DU METAM-SODIUM UNE PREMIERE ETAPE VERS LA SORTIE DES PESTICIDES

**Au journal officiel de ce jour un arrêté interministériel suspend l'utilisation des pesticides à base de Métam-sodium jusqu'au 31 janvier 2019, dans l'attente des résultats de la réévaluation de son autorisation par l'ANSES. France Nature Environnement et la Sauvegarde de l'Anjou saluent cette annonce favorable à la protection de la santé et de l'environnement et appellent à une révolution des systèmes de production intensifs du maraichage, en particulier du secteur de la mâche.**

### **Un pesticide hautement nuisible à la santé humaine et l'environnement**

Par trois reprises fin septembre et début octobre, des intoxications de travailleurs agricoles, de lycéens et de riverains d'exploitations maraichères ont eu lieu en Maine-et-Loire, rendant même nécessaire l'hospitalisation d'une vingtaine de personnes. La cause de ces incidents est l'utilisation du Métam-sodium, pesticide extrêmement puissant qui est employé dans le cadre de la culture de la mâche. La Sauvegarde de l'Anjou, fédération départementale membre du mouvement France Nature Environnement, a porté plainte afin de faire la lumière sur les dysfonctionnements particulièrement inquiétants pour la population.

*« La répétition de ces intoxications à un intervalle si court montre les difficultés à maîtriser les effets de cette substance volatile, dont les effets délétères pour l'homme et son environnement sont documentés de longue date »,* explique **Yves Lepage, président de la Sauvegarde de l'Anjou.**

### **Suspension d'utilisation : une première étape avant une interdiction totale**

Après une campagne de contrôles révélant de trop nombreux manquements à la réglementation, le préfet de Maine-et-Loire a prolongé la suspension de ce pesticide, ce que son homologue de Loire-Atlantique a refusé de faire. Il est heureux pour la protection de la santé et de l'environnement que les ministres annoncent aujourd'hui la suspension de l'usage du métam-sodium sur l'ensemble du territoire, dans l'attente de son réexamen par l'ANSES. France Nature Environnement se réjouit de cette décision nécessaire, tout en s'étonnant – 10 ans après le lancement d'Ecophyto – qu'il faille ainsi agir dans l'urgence.

France Nature Environnement demande l'interdiction définitive du Metam-Sodium mais également une stratégie nationale pour sortir très rapidement des molécules les plus toxiques, notamment celles identifiées dans [le rapport interministériel de fin 2017](#). France Nature Environnement demande plus globalement une



## FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

sortie des pesticides de synthèse, en accélérant l'indispensable transition agroécologique, qui seule pourra permettre de ne pas remplacer un produit de traitement par un autre, en s'appuyant sur la puissance de la nature et des écosystèmes.

### **La révolution nécessaire des pratiques agricoles des exploitants maraichers**

*« Au-delà de la question de l'utilisation de cette molécule, il est indispensable que la filière du maraichage fasse évoluer ses pratiques de manière à ne plus être dépendante de ce type de substance chimique : l'interdiction du métam-sodium n'aurait pas de sens s'il devait être remplacé par d'autres molécules aussi dangereuses »,* explique **Florence Denier-Pasquier, secrétaire nationale de France Nature Environnement.** *« Produire sans nuire, manger sans s'intoxiquer, sont deux attentes fortes de nos concitoyens vis-à-vis de l'agriculture. Cette révolution agroécologique est indispensable ! »*

France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. C'est la porte-parole d'un mouvement de 3500 associations, regroupées au sein de 71 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer. Retrouvez-nous sur [fne.asso.fr](http://fne.asso.fr), Facebook, Twitter (@FNEasso) et LinkedIn.